

CHARTRE DES ORGANISATEURS du CIRCUIT RÉGIONAL DE TREC HAUTS-DE-FRANCE

2025/2026

Le circuit régional de TREC se veut de développer la discipline du TREC en valorisant les concours de la région ainsi que les partenaires du circuit, tout en se souciant de façon primordiale du bien-être animal.

Le présent document a pour vocation de proposer un cadre clair et respectueux des cavaliers, des équidés et des officiels pour un circuit convivial et bienveillant, tout en accompagnant les organisateurs dans leur démarche.

Les organisateurs retenus pour la mise en place d'une étape du circuit régional de TREC 2026 se verront attribuer une aide de 600 euros.

COMMUNICATION

- Application du règlement fédéral général et spécifique TREC.
- Programme du concours à faire valider par le CRE avant ouverture aux engagements.
- Engagements sur FFE Compet.
- Mettre en valeur les partenaires du circuit lors de la communication du concours (affiches, publications sur les réseaux etc...)
- Présence du logo du CRE sur les supports de communication. •
- Mise à disposition d'un stand pour les partenaires si demandé. •
- Affichage obligatoire des résultats.

OFFICIELS

- Présence d'au moins 1 juge Hors CRE
- L'organisateur doit prévoir un nombre de juges et secrétaires suffisants.

INFRASTRUCTURES

- PTV de qualité. Obstacles choisis pour les épreuves aux normes FFE et contrôlés le matin du concours par les juges (ex: vis qui dépasse). Une réparation immédiate peut permettre de maintenir le parcours prévu. Dans le cas contraire, le parcours pourrait être modifié par le juge en collaboration avec l'organisateur. • Zone de détente en rapport avec le nombre participants
- Il est recommandé de proposer une solution d'hébergement des chevaux. •

REMISE DES PRIX

Remise des prix gérée par l'organisateur pour chaque épreuve.

- Fourniture de plaques et flots du CRE pour les 3 premiers de chaque niveau individuel sur les épreuves supports du circuit régional, uniquement pour les cavaliers du CRE.
- Un classement JEUNES dédié aux - 18 ans sera mis en place. • Fournir au CRE des photos de chaque podium des épreuves supports du circuit. (photos libres de droits).
- Dotations obligatoires.

BIEN ÊTRE ANIMAL / HUMAIN

- Une action de développement durable est demandée sur la durée du concours.
- Accueil de stagiaire dans le cadre de la formation stagiaires juges.
- Un point d'eau facile d'accès doit être mis en place
- Un hébergement des chevaux peut être proposé.

En plus des préparatifs habituels des concours, voici une liste de démarches à ne pas oublier dans le cadre de l'organisation d'une étape du circuit régional Hauts de France.

AVANT LE CONCOURS

- ✓ Envoyer votre programme au CRE pour validation et labellisation (épreuves, officiels).
- ✓ Insérer le logo du CRE sur tous vos supports de communication. ✓
S'assurer du respect du cahier des charges.
- ✓ Prévoir l'action de développement durable.
- ✓ Signer et renvoyer au CRE la convention signée concernant l'organisation d'une étape du circuit, accompagné d'un RIB.

PENDANT LE CONCOURS

- ✓ Prévoir les espaces dédiés pour les partenaires en fonction des demandes formulées par le CRE.
- ✓ Annoncer et présenter régulièrement à l'oral les partenaires du circuit.
- ✓ Afficher les résultats de la journée et les résultats du classement provisoire du circuit individuel et par équipe.
- ✓ Prendre en photo les remises des prix / podiums des épreuves supports.

APRÈS VOTRE ÉTAPE DU CIRCUIT

- ✓ Envoyer dès le lendemain au CRE les photos des podiums.
- ✓ Envoyer une photo au CRE de la mise en place de l'action de développement durable.
- ✓ Prendre en considération que le manquement au cahier des charges entraînera l'annulation du versement de l'aide.

Des questions ?

Edouard Lepoutère - Référent TREC CRE - 0687097127

trec@crehautsdefrance.com

Geoffroy Lecocq – Président commission – 0637475538

CIRCUIT RÉGIONAL DE TREC HAUTS-DE-FRANCE

Consentement organisateur

Après avoir déposé votre candidature en ligne sur le formulaire dédié, vous recevrez un mail de confirmation.

Ensuite, merci de renvoyer ce formulaire de consentement à cre.hautsdefrance@gmail.com avant le 25 septembre 2025.

Je soussigné :

.....
.....

Représentant l'organisateur du concours de TREC de :

Lieu :

Date :

Numéro organisateur FFE :

.....

Contact téléphonique :

.....

Contact mail :

.....

Je m'engage en signant cette charte :

- A respecter les modalités exposées dans la charte "organisateur du Circuit régional".
- A faire valider mon programme par le CRE afin d'ouvrir le concours aux engagements au minimum 2 mois avant la date du concours.
- A faire labelliser les épreuves par le CRE avant l'ouverture aux engagements.
- A défaut, je renonce à l'aide de 600€

Fait le :

à

Signature et cachet ORGANISATEUR :

Signature Référent TREC